

L'URGENCE DE RELOCALISER, PAR AURELIEN BERNIER

Respublica, janvier 2022

Un outil utile pour armer intellectuellement toutes celles et ceux qui militent :
– contre le libre-échangisme, le productivisme et l'extractivisme prédateurs ;
– pour une réindustrialisation dans le cadre d'un protectionnisme intelligent, solidaire et de la lutte des classes.

C'est le titre d'un ouvrage rédigé par Aurélien Bernier paru aux éditions Utopia. L'auteur, par son propos, permet d'étoffer le débat qui a lieu depuis que les gouvernements en général et en France en particulier sont allés très loin dans la désindustrialisation et la délocalisation. La lecture de cet ouvrage permet de sortir par le haut des passions tristes tournant autour des obsessions identitaires restreintes qui fracturent le peuple pour mieux préserver les profits des multinationales, des obsessions sécuritaires autour des migrants forcément responsables, de l'angélisme coupable de certains à l'égard des intégrismes religieux islamistes, chrétiens ou autres.

Il permet d'appuyer et de conforter les luttes menées par celles et ceux qui souhaitent inventer de nouvelles relations entre les individus, les entreprises et leurs salariés, entre les États pour aller vers plus de justice sociale et de respect des limites physiques de la Terre. Ce débat sur la désindustrialisation et la volonté affichée de relocaliser les activités industrielles prend son acmé à chaque campagne électorale et notamment lors de la présidentielle. Depuis les diverses crises de 2008 jusqu'à celle d'aujourd'hui avec l'apparition du virus du Covid, les citoyens et citoyennes prennent de plus en plus conscience qu'il n'est plus possible de confier à l'autre bout du monde la production de ce que nous consommons. L'auteur consacre une part de son livre à définir ce que recouvrent les affichages politiques d'une volonté d'aller vers la relocalisation et le protectionnisme dans une optique ou de non-remise en cause de l'ordre international libéral ou de justice sociale et de reprise en main de son avenir par les peuples.

Retrouver, au sein de l'Union européenne, la souveraineté sans laquelle la relocalisation devient un vœu pieux

L'auteur invite à s'appuyer sur les textes fondateurs des Nations unies qui ne proclament pas le droit des capitaux et des marchandises à circuler sans entraves mais le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à déterminer librement leur statut politique et assurer librement leur développement économique, social et culturel(1).

Ainsi, il est normal et légitime qu'un État:
exige des contreparties aux investissements étrangers et ne laisse pas repartir à l'extérieur la quasi-totalité de la plus-value,
refuse des importations qui mettent en danger l'emploi ou l'environnement,
régule ses exportations de matières premières pour satisfaire d'abord sa demande intérieure,
régule l'économie au lieu de se soumettre aux marchés mondiaux.

Il existe un verrou européen qu'il faut faire sauter pour la mise en œuvre d'une relocalisation de lutte des classes. Ce verrou est celui du droit des traités et du droit dérivé qui imposent la libre circulation des capitaux, des marchandises et la libre-concurrence comme principes fondateurs de l'UE. Le droit européen prime sur le droit national. La seule solution est de restaurer la primauté du droit national sur le droit communautaire ce qui suppose une réforme constitutionnelle.

« Mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde », affirmait Albert Camus

D'entrée, l'auteur tord le cou à un vocabulaire économique dont les « experts autoproclamés » abusent pour empêcher les analyses critiques de l'économie-monde fondée sur le libre-échange.

Définir le terme « mondialisation » : dans les années 1970, il était question de « division internationale du travail » pour désigner la segmentation et la localisation des activités en fonction des avantages de chaque région du monde. La suppression des outils de régulation (contrôle des marchandises et des capitaux), les progrès technologiques et l'adoption par les États d'un ordre international libre-échangiste ont permis aux entreprises d'entrer de plain-pied dans cette réorganisation économique.

Cela a eu pour effet une flexibilité accrue grâce au recours à la sous-traitance, à la vente de filiales pour se désendetter et faire remonter les cours de Bourse.

Définir le terme « délocalisation » : l'INSEE a une définition trop restreinte qui ne traduit pas la réalité du phénomène. Pour cet Institut, cela ne concerne que les fermetures d'usine en France associées à une réouverture à l'étranger. Cette désindustrialisation peut s'opérer en laissant un site se délabrer tout en investissant ailleurs pour justifier sa fermeture a posteriori ou encore en choisissant un sous-traitant de l'Europe de l'Est à la place d'un sous-traitant français en poussant ce dernier à la faillite(2).

Les principales conséquences du libre-échange mondialisé sont :

la montée en puissance d'un chômage structurel de masse dont les principales victimes sont les ouvriers, et les principales conséquences la disparition de savoir-faire et une part importante de l'économie sous dépendance étrangère(3).

le transfert de pouvoir des autorités publiques vers les multinationales privées.

Relocalisation : thème central du débat politique

Les résultats des élections présidentielles de 2017 indiquent que le cumul des scores des candidats proposant de réguler les échanges internationaux(4) représente 53 % des votants et démontre qu'une majorité de Français ont une image négative des délocalisations.

Au-delà de ce constat, force est de constater un clivage, d'une part ceux qui attendent l'aval de Bruxelles pour agir et d'autre part un « trumpisme » à la française qui, jamais, ne remet en cause l'ordre international avec des rapports Nord-Sud inchangés et fondés sur la prédation de matières premières à bas prix.

Au-delà de ce constat, force est de constater un clivage, d'une part ceux qui attendent l'aval de Bruxelles pour agir et d'autre part un « trumpisme » à la française qui, jamais, ne remet en cause l'ordre international avec des rapports Nord-Sud inchangés et fondés sur la prédation de matières premières à bas prix. L'un et l'autre comportements aboutissent à une impasse qui est celle du patriotisme en sollicitant le patronat sans lui imposer de contraintes et les salariés qui devraient se soumettre à l'ordre social en place. Ce patriotisme aboutit à mettre davantage de moyens publics à la disposition des grandes entreprises privées : financement, recherche, renseignement, diplomatie...

Délocalisations, sous-traitance, robotisation : même combat

Les délocalisations ne sont pas un objectif en soi mais un moyen d'augmenter les profits des grands groupes. La réduction des coûts repose sur trois possibilités :

situer la production dans des pays à bas salaires,
sous-traiter dans ces mêmes pays,
automatiser la production(5).

L'objectif des multinationales est d'accumuler un maximum de profits :

en construisant un marché mondial des matières premières à bas prix basé sur l'exploitation des pays du Sud,
en étendant le secteur marchand par le truchement de la libéralisation des services publics,
en bâtissant des oligopoles de taille mondiale,
en réduisant les prélèvements obligatoires au travers de la mise en concurrence fiscale des États,
en confisquant la propriété intellectuelle par le brevet (exemple des vaccins anti-Covid) ou le Copyright.

Un dernier obstacle à l'accumulation capitaliste, hormis les limites physiques de la planète (urgence écologique) reste le salarié disposant de droits sociaux (protection sociale, grève, libre exercice des activités syndicales, salaires décents...), droits qui représentent un outil de contre-pouvoir au pouvoir patronal dans les mains des travailleurs.

L'auteur relève l'ambivalence de la machine, de la robotisation, de l'automatisation. Elles peuvent aider à limiter le travail dangereux et pénible. Elles sont surtout pour les actionnaires et les dirigeants des grands groupes un moyen d'accroître et d'accumuler des profits : un robot ne fait pas grève, ne revendique pas tout comme un salarié du textile du Bangladesh. La sous-traitance représente un moyen efficace de mettre en concurrence les travailleurs entre eux. Internet et libre-échange mettent en concurrence le prestataire local qui devra trouver les moyens de s'aligner pour demeurer compétitif. Nul doute que le poids principal repose sur les salariés.

La boucle est bouclée : le salarié occidental est mis en concurrence avec le salarié de pays à bas coût qui lui-même est en concurrence avec la machine.

Le combat fondamental est celui entre capital et travail : choisir entre délocalisation ou relocalisation ne suffit pas, il faut surtout choisir entre une société aux mains des

grandes puissances privées et une société démocratique où le pouvoir est détenu par les citoyens.

Le combat fondamental est celui entre capital et travail : choisir entre délocalisation ou relocalisation ne suffit pas, il faut surtout choisir entre une société aux mains des grandes puissances privées et une société démocratique où le pouvoir est détenu par les citoyens.

Les coûts de la division internationale du travail : le cliché de l'avantage donné au consommateur occidental

Relocaliser des productions reviendrait à rogner le pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires. Des travaux(6) indiquent le caractère fallacieux ou, à tout le moins trompeur, d'une telle assertion pour le consommateur français :

les gains des délocalisations s'élèvent entre 1 270 et 3 770 € par ménage et par an, mais le coût de la désindustrialisation en termes de coûts sociaux, environnementaux, de chômage, d'allocations, de dispositifs d'accompagnement, de manques à gagner pour les administrations publiques (pertes de cotisations sociales, d'impôts directs et indirects) se montent à 3 425 € par ménage par an en moyenne, soit un gain maximum de 13 €/mois.

Le mythe du déficit extérieur français : encore un cliché à démonter ou relativiser

Pour justifier les réformes libérales sont invoqués le manque de compétitivité, une France qui ne travaillerait pas assez, des coûts de productions trop élevés dont le coût du travail et, cerise sur le gâteau, le déficit commercial qui repose sur une analyse biaisée de la situation :

depuis 2004, les importations de biens dépassent bien les exportations, 2011, record de 75 milliards d'€ de déficit, 2019 : 57,9 milliards.

Ces chiffres sont à mettre en perspective avec ceux de la Banque de France qui mettent en exergue la stabilité et le déficit très limité du solde courant qui reflète la totalité des échanges avec l'étranger. Ainsi le commerce des biens est compensé par les excédents sur le commerce des services et sur les revenus d'investissement. Le solde courant fait apparaître un léger déficit de 16,2 milliards d'€ en 2019 soit 0,7 % du produit intérieur brut.

La relocalisation et le protectionnisme au cœur du débat politique : éviter la pensée magique

Malgré les déclarations successives des politiques (Sarkozy, Hollande, Macron), les économistes officiels vantent toujours les vertus supposées de la libre-circulation des marchandises et des capitaux et dénoncent les inconvénients du protectionnisme.

Surtout, la plupart des politiques font l'impasse sur des questions essentielles :

Que faut-il produire et comment ?

Quelles sont les conséquences démocratiques du libre-échange ?

Que permet le protectionnisme et quelles sont ses limites ?

Que signifie vraiment relocaliser ?

D'une part, le protectionnisme est présenté comme le mal absolu, une entrave à la bonne marche du monde et au développement des pays pauvres et d'autre part, depuis plus

d'une décennie, de nombreux mouvements progressistes tels LFI, PCF et EELV se rallient à cette idée et, ce, malheureusement, comme d'une pensée magique qui permettrait de pénaliser les pays et leurs produits qui ne respectent pas « L'Accord de Paris » sur l'environnement, sur la liberté syndicale, contournant les conventions de l'Organisation internationale du travail ou pratiquant des salaires trop bas. Certains tels le PS et le RN veulent remplacer le libre-échange par le « juste échange » au niveau des frontières de l'Europe.

Il y a une certaine naïveté ou tartufferie à vouloir fixer toute réglementation au niveau européen car le libre-échange et la libre concurrence est au cœur du projet européen depuis le Traité de Rome.

Deux conditions pour que le protectionnisme permette vraiment de relocaliser :

Toutes les mesures anti-dumping sont vues par la Commission européenne comme des exceptions et temporaires. En outre, les multinationales sont passées maîtresses dans l'organisation de l'opacité : un produit fabriqué en Asie peut très bien être importé dans un pays respectant les règles de l'organisation internationale du travail et l'Accord de Paris puis être réexporté vers un État membre de l'UE. La plupart des adeptes de la pensée magique protectionniste oublie de dire quels contrôles stricts des activités des grandes firmes et des flux de marchandises sont envisagés. Un autre point est éludé : la nécessité d'une filière déjà existante ou qui puisse être récréée dans un délai raisonnable. La taxation dans un secteur comme le textile ne fera pas réapparaître des machines à tisser sur le sol français. Pour quelle raison un industriel relocaliserait-il en France alors que dans l'UE des pays sont bien plus compétitifs. Ainsi un protectionnisme aux frontières de l'Europe ou la taxation kilométrique ne suffit pas pour pousser à la relocalisation.

Sans changements structurels, le protectionnisme affectera durement de nombreuses filières françaises en augmentant le coût de certaines importations (composants électroniques, matériaux de construction, textiles, produits semi-finis). Le protectionnisme est indispensable pour relocaliser mais insuffisant s'il n'est pas accompagné de changements structurels dans l'économie française et se résumerait à un simple patriotisme économique qui ne modifie en rien les rapports de force capitalistes. Le défaut majeur du discours décroissant et localiste sans protectionnisme en vogue dans l'extrême gauche est de rejeter à raison la société de consommation et l'individualisme mais de tout miser sur les changements individuels sans questionner le cadre institutionnel notamment national. Certes le capitalisme français n'est pas meilleur qu'un capitalisme étranger(7) mais il est soumis à la loi française. Ils passent sous silence que le chantage aux délocalisations est une arme de destruction massive entre les mains du capitalisme contre les revendications des salariés et contre toute mesure législative qui renforcerait leurs droits ou privilégierait la protection de l'environnement par rapport aux profits des entreprises. Si aucune mesure protectionniste n'est mise en place comment éviter qu'une filière soit balayée par la concurrence internationale.

L'Avenir en commun de la LFI en 2017 était le travail le plus avancé qui assumait le recours au protectionnisme sans en faire un outil miraculeux :

taxation kilométrique progressive prenant en compte les modes de production et de transport,
interdiction d'importer des produits réalisés dans des conditions inacceptables,
taxation sociale aux frontières nationale sur la base du droit social du pays exportateur (salaire minimum, droit à la retraite...) en cas d'absence d'accord bilatéral comportant des exigences sociales,
droit de réquisition des entreprises d'intérêt général pour les activités industrielles stratégiques (exemples : Alstom, ArcelorMittal...),
régulation à l'échelle nationale plutôt que de renvoyer cette idée au niveau communautaire...
L'auteur reproche au programme LFI aux européennes de 2019 d'être en retrait en prévoyant cette régulation aux frontières de l'UE qui est une zone de libre-échange rendant inopérantes les mesures protectionnistes citées plus haut.

Tous les souverainistes ne se valent pas

Les souverainistes de droite considèrent la souveraineté comme un moyen de se maintenir dans le club très fermé des pays dominants et de consolider le capitalisme national face à la concurrence étrangère. Il reste au service de l'ordre établi.

Un souverainisme de gauche viserait à en finir au niveau national avec l'État libéral, à mettre en place un État social qui réponde à l'intérêt des classes populaires au prix d'un affrontement avec la classe dominante, à promouvoir au-delà des frontières un universalisme et un internationalisme qui postulent l'égalité des droits entre les individus et les peuples et à prévoir une politique en conséquence.

La relocalisation, bien pensée, rééquilibre le rapport de force entre capital et travail par la réduction du chômage. Cela ne peut se faire contre les peuples étrangers. Relocaliser des secteurs de production et transformer les relations économiques et commerciales avec les États tiers vont de pair. Décroissance de la consommation matérielle pour des questions d'urgence écologique et urgence de répartir les richesses vont également de pair.

Emploi et contrôle public : une relocalisation de lutte des classes

L'auteur se prononce pour une relocalisation qui vise à contrôler l'économie pour la transformer en changeant les contenus et les modalités de production, la répartition de la valeur ajoutée, le rapport de force entre capital et travail, entre puissances privées et pouvoir public. Il s'agit de relocaliser l'économie pour :

contribuer à réduire le chômage afin d'ôter au patronat l'arme du chantage au licenciement ce qui donne aux salariés et à leurs syndicats la possibilité de refuser les régressions sociales et les conditions de travail dégradantes,
placer les entreprises et les détenteurs de capitaux sous le coup de la loi française, supprimer ou réduire les fuites de capitaux et soumettre les entreprises et les grandes fortunes à une fiscalité radicalement redistributive afin de financer les dépenses publiques et satisfaire les besoins essentiels.
Il ne s'agit pas de relocaliser tout et n'importe quoi. La relocalisation doit être sélective en ne remplaçant pas la fabrication de pesticides étrangers par des molécules françaises.

Elle doit viser des gisements d'emplois dans l'industrie, dans l'agriculture, les services marchands mais seulement pour des productions dont l'utilité sociale est démontrée. Elle doit financer des gisements d'emplois pour couvrir des besoins non couverts par le marché : services publics de santé, de l'éducation, de la petite enfance, dans l'inspection du travail, la police de l'environnement.

La question de la propriété est analysée

L'auteur analyse les différentes phases de nationalisations depuis 1938 et cite Charles de Gaulle qui justifie celles du programme du Conseil national de la Résistance en ces termes « faire en sorte que l'intérêt particulier soit toujours contraint de céder à l'intérêt général, que les grandes sources de richesse commune soient exploitées et dirigées non pour le profit de quelques-uns mais pour l'avantage de tous, que les conditions d'intérêt qui ont tant pesé sur la condition des hommes et sur la politique de l'État soient abolies une fois pour toutes »(8). L'auteur poursuit en affirmant que la question de la propriété des moyens de production est éminemment politique et permet de distinguer ce qui relève d'une logique marchande et qui peut générer principalement du profit de ce qui relève du bien commun et qui n'a pas vocation, sans que cela soit interdit, à dégager de bénéfices. La définition de cette limite entre le public et le privé doit être le résultat d'un débat politique.

La propriété et la gestion privées peuvent conserver une place importante à condition qu'elles soient sérieusement encadrées par la loi et que l'application de cette dernière soit respectée. L'État doit interdire par la loi les pratiques inacceptables et, parmi les pratiques acceptables, orienter vers le mieux-disant grâce à la fiscalité.

L'auteur évoque un autre statut entre l'entreprise publique et la grande firme avec son Conseil d'administration : la coopérative qui doit être soutenue et étendue tout en étant assujettie comme les autres statuts au contrôle public.

Un protectionnisme intelligent

Si des productions importées sont utiles, d'autres pas, si l'on admet que certains producteurs doivent être sanctionnés et d'autres pas, le protectionnisme doit cibler des filières, des modes de production, des formes mais ne peut s'appuyer sur la seule origine géographique. Une contribution sociale de 3 % (RN) ou surtaxer les importations en provenance de pays ne respectant pas les conditions de l'Organisation internationale du travail ou avec des salaires trop bas (LFI) toucherait de la même manière le sous-traitant esclavagiste d'une multinationale française que la coopérative Oporajeo(9). Ce protectionnisme intelligent exige de contrôler les importations à leur arrivée en France (douanes) et de vérifier sur place les conditions de production (sociétés de certification, réseaux associatifs et syndicaux en France et dans les pays d'origine).

L'auteur se propose d'imaginer les cinq relocalisations : celles des capitaux, des produits de santé, de l'alimentation, de l'industrie, de l'énergie et de l'automobile.

Capitaux et investissements

Les outils existaient déjà dans quasiment tous les États jusque dans les années 1980. Un texte de loi et une administration suffisent pour les remettre en place à condition de restaurer en amont la primauté de droit français sur le droit européen. Ces outils doivent empêcher la fuite des capitaux, les délocalisations de firmes qui voudraient échapper aux futures contraintes en gelant les avoirs des personnes physiques ou morales à risque(10). Ces procédures existantes visant le terrorisme devront être mobilisées pour servir l'intérêt général à savoir protéger l'économie française des principaux risques de déstabilisation provoqués par les détenteurs de capitaux. Pour les investisseurs étrangers, il convient de mettre en place le dépôt d'une garantie sur un compte bloqué et non rémunéré qui constitue un puissant levier contre les opérations purement financières et parasites. Le remboursement serait conditionné au fait de ne pas revendre les actifs au bout de quelques mois afin d'empêcher un fonds spéculatif d'acheter une entreprise à crédit et de la « dégraisser ». L'auteur propose des pistes pour clarifier ces nouvelles règles :

encadrer les montants des prêts accordés,
sélectionner sous la forme d'un conditionnement écologique et social,
contrôler l'octroi des prêts pour interdire le financement d'investissements nuisibles (secteur de l'armement, du luxe...)
imposer des taux différenciés pour soutenir certaines pratiques et en pénaliser d'autres, sortir de l'opacité qui règne dans les circuits financiers qui spéculent avec les économies des ménages sans tenir compte de l'utilité sociale des investissements mais uniquement des profits qu'elles comptent en retirer,
s'appuyer sur une épargne qui alimenterait l'économie réelle, utile et sociale en associant, pour les orientations des crédits, les services de L'État, les collectivités locales, les représentants des citoyens épargnants, les acteurs économiques dont les syndicats(11)

Il propose des mesures démocratiques. L'étatisme doit être citoyen et s'appuyer sur des processus démocratiques nouveaux à inscrire dans la Constitution :

l'État comme adversaire des marchés et grand régulateur,
les citoyens comme garants des choix démocratiques de production,
les syndicats comme lanceurs d'alerte institutionnalisés et partie prenante du contrôle des entreprises,
participation citoyenne : référendums nationaux et locaux, implication dans la gestion directe sous la forme de comités d'usagers, de riverains ou de financeurs,
les travailleurs : ils ne peuvent seuls déterminer les choix et les modes de productions car la démocratie dans l'entreprise ne peut pas remplacer la démocratie tout court. Les syndicats qui connaissent l'entreprise, la filière, la technologie doivent détenir un pouvoir de surveillance et d'alerte.
L'auteur aborde ensuite les cinq délocalisations qui lui semblent stratégiques pour assurer la souveraineté nationale.

La santé

Après avoir décrit l'historique de la désindustrialisation dans ce secteur qui a conduit à ce que, faute de ressources suffisantes, les services de santé sont exsangues dans les pays les plus riches et, notamment en France, alors que le marché du médicament n'y a jamais été aussi florissant pour les grandes entreprises privées.

Il cite, le groupe de réflexion Hémisphère gauche qui a publié une note(12) en 2020 proposant des pistes :

développement d'une production publique du médicament afin que l'État français détienne un pouvoir d'influence sur le marché, nationalisation du laboratoire Ipsen (13) en prenant 51 % des parts pour faire produire en France des médicaments génériques comme l'Amoxicilline (antibiotique), l'Ibuprofène (anti-inflammatoire) ou la Metformine (antidiabétique) (Institut de produits de synthèse et d'extraction naturelle). L'entreprise devenue publique pourrait commercialiser ces produits à des prix proches des coûts de production permettant de générer des économies conséquentes pour la Sécurité sociale. Le coût de la nationalisation partielle, soit un peu plus de 4 milliards d'€ serait remboursé en douze ans. L'autre possibilité serait la nationalisation totale qui éviterait que des actionnaires minoritaires entravent l'action publique. La vente des sites étrangers à des investisseurs étasuniens, québécois, britanniques, chinois apporterait des liquidités pour investir en France dans l'extension des usines existantes ou la construction de nouvelles entités. Il propose en outre de s'appuyer sur une filière industrielle française afin de relocaliser en partie et rapidement la fabrication de matériel médical. Il s'agit de l'industrie de la « défense » qui utilise une technologie très proche de celle qui sert en imagerie médicale ou en appareillage de soin. Il faut petit à petit assécher les exportations d'armement à des régimes belliqueux et reconvertir cette industrie vers des usages utiles et civiles. L'électronique militaire française possède un savoir-faire et un vivier d'expertises de haute technologie majeure pour le déploiement de la filière des dispositifs médicaux(14). Fabriquer des échographes plutôt que des bombes ou des scanners à la place de blindés, en tout cas pour vendre des armes, seraient une action très concrète pour privilégier la réponse aux besoins utiles et faire dépérir des activités nuisibles. Cela n'interdit pas à la France de se défendre et de s'en donner les moyens. Les travailleurs de cette filière y gagneraient davantage de sens et de meilleures conditions de travail que dans le secteur militaire ultraconcurrentiel. Un débat citoyen sur ce sujet s'impose.

L'alimentation : relations équitables avec le Sud et redistribution des richesses

D'entrée il affirme que relocaliser l'agriculture et l'alimentation supposent des changements structurels qui ne viendront pas des forces du marché mais de choix politiques éclairés. Le « localisme de marché » promu par l'État et les collectivités repeint en vert des activités polluantes « greenwashing » et le « localwashing » qui pare le localisme de toutes les vertus est insuffisant. En effet, produire ou s'approvisionner en local n'est pas forcément synonyme de qualité.

Dans le localisme pure, les critères de proximité seuls prennent le pas sur le critère de qualité et relèguent au second plan les questions relatives aux modes de production des fruits et légumes(15). Les grands circuits de distribution obligent à tirer les coûts vers le bas, conduisent à l'agrandissement des exploitations, à la concentration des terres fertiles, à l'intensification à grand renfort de produits phytosanitaires, à la mécanisation à outrance, à des pratiques sociales critiquables voire scandaleuses(16) Comme dans toute filière, soutenir un mode de production ne sert à rien si des produits à bas coûts entrent sur le territoire sans droit de douane, si une politique d'encadrement des prix n'est pas instituée pour réduire les marges de la grande distribution qui

rendent l'alimentation de qualité inaccessible aux classes populaires. Au nom de l'équité commerciale avec le Sud, un contrôle public des flux doit être permanent pour tenir compte des écarts de compétitivité. Toutes les transactions avec les pays tiers devraient passer par un établissement placé sous la tutelle de l'État (ministères de l'agriculture, de l'écologie et du commerce). Seraient concernés les céréales, les oléagineux et protéagineux, les fruits et légumes, les produits exotiques sensibles tels que le café, le cacao, les engrais et les pesticides. Relocaliser l'agriculture, c'est aussi permettre aux pays tiers de relocaliser leur propre production. Cela implique de réduire les cultures d'exportation et de privilégier les cultures vivrières.

L'énergie : se défier de l'escalade techno-productiviste

Pour définir quelle filière est à relocaliser en priorité, le critère de l'impact global des équipements et leur usage sont utiles sinon essentiels. Du point de vue social et environnemental, il est plus intéressant d'agir sur la sobriété et les énergies renouvelables thermiques. Plutôt que de rapatrier la production de modules photovoltaïques, il serait préférable de soutenir une filière nationale du solaire thermique au contenu technologique faible et au rendement élevé, et conserver sur le territoire national les 37 % de valeur ajoutée contenue dans la fabrication de chaudières à bois ou dans des installations géothermiques. Il en est de même pour concrétiser le fort potentiel de développement pour les isolants naturels locaux, les matériaux de construction « biosourcés », les équipements de récupération de chaleur.

Il faut se défier de l'escalade techno-productiviste et éviter de tomber dans le piège de la filière hydrogène ou de la débauche numérique. Il est souhaitable de développer un service public tourné vers la sobriété, la réponse à la demande sociale et la création d'emplois.

Il est important, car les États du Sud ne doivent pas subir toutes les conséquences de l'extractivisme, de relocaliser en France des procédés de transformation (raffinage, activités chimiques) en leur appliquant les meilleures technologies antipollutions plutôt que de les externaliser à moindre coût dans des pays permissifs.

L'orientation de l'État actionnaire portera sur :

la vente des actifs étrangers si des repreneurs locaux existent et s'ils ne sont pas indispensables à la recherche ou à la coopération,
le retrait de tous les projets dans les pays du Sud s'ils cautionnent la libéralisation de l'énergie ou le pillage des ressources pour les réorienter afin de lutter contre le développement inégal,
l'investissement sur le territoire national dans la sobriété, la chaleur renouvelable, les énergies de récupération, les technologies intermédiaires (« low techs »),
le monopole des services publics dans les transactions commerciales avec l'étranger sur le gaz, l'électricité, le pétrole,
la péréquation tarifaire et les politiques d'investissements dûment réfléchies dans le but de réduire les inégalités territoriales et la précarité énergétique des ménages.
L'automobile

L'automobile est également le symbole de la fuite en avant productiviste, de la croyance aveugle dans la technologie, du double discours hypocrite ou naïf sur l'environnement. Toutes les illusions sont bonnes pour justifier de poursuivre dans la même direction sans rien changer : véhicules électriques, à hydrogène, motorisations classiques plus sobres... À chaque crise, il faudrait soutenir la filière face à la concurrence internationale.

Il est impératif d'organiser la décroissance et donc la réduction de la production et de la consommation d'automobiles seuls moyens d'alléger son empreinte sur l'environnement et d'organiser autrement l'espace public. Pour autant, nous ne devons pas nous satisfaire des délocalisations industrielles. Il faut développer des modes de transport en commun efficaces, sobres et accessibles. Relocalisons pour transformer et changer de paradigme afin de substituer à la voiture individuelle d'autres modes de déplacement.

Une première étape consiste en la mise en place de mesures protectionnistes :

quotas sur les importations de voitures,
tarif douanier pour les plus gros modèles afin de favoriser les gammes les plus sobres et les moins encombrantes,
baisse des quotas d'importation à mesure de la montée en puissance de l'offre en transports en commun,
fiscalité favorable aux petits modèles,
contrôle des investissements pour les orienter vers les gammes dont l'empreinte est la plus faible,
orientation de la filière vers davantage de réparation et les méthodes de reconditionnement,
fabrication des pièces détachées nécessaires à l'entretien.

Une deuxième phase devra s'appuyer sur l'industrie ferroviaire et du transport qui utilisent des métiers proches : carrosseries, moteurs, transmissions, systèmes de commandes et de freinage, des sièges, des vitrages... La France dispose d'atouts :

le grand constructeur, leader mondial du matériel ferroviaire, Alstom Transport, l'entreprise française Deux-Sèvres Heuliez (6 % des immatriculation en France), transport collectif routier,
des firmes étrangères implantées sur le territoire national, transport collectif routier, l'Italo-américain, Iveco (Annonay-Ardèche), 1250 salariés, transport collectif routier, Evobus (Ligny-en-Barrois, Meuse), pour le compte de l'Allemand, Mercedes-Benz, 420 salariés, transport collectif routier,
le Suédois, Scania à Angers, 720 salariés, transport collectif routier,
de nombreux sous-traitants du transport routier et ferroviaire capables de fabriquer des pièces de trains, bus, métro, tramway plutôt que des pièces de voitures.
Le potentiel de relocalisation est là. Des accords bilatéraux, d'État à État, avec les pays africains, d'Amérique latine, d'Europe du Sud (Grèce) pour la construction d'un réseau ou la vente de trains français pourront faire l'objet de trocs ou d'échanges contre des productions (matières premières, produits alimentaires...) non pas au prix des marchés mondiaux mais sur des bases équitables.

Un nouvel ordre économique et commercial progressiste doit viser non pas la capacité à gagner la guerre militaire ou commerciale mais la capacité d'une communauté politique à être la plus autonome possible. Cela suppose la capacité à :

satisfaire les besoins sociaux de ses membres,
limiter et réduire l'empreinte écologique jusqu'à parvenir à la neutralité,
créer du commun avec les autres communautés politiques et nations,
coopérer,
faire progresser la dignité humaine,
réparer la planète,
abonder le patrimoine commun matériel et peut-être surtout immatériel de l'humanité.
S'il fallait retenir un aspect incontournable des pistes exposées, ce serait de considérer celles et ceux qui soutiendraient des politiques localistes, protectionnistes, de réindustrialisation en s'abstenant de prendre en considération les conditions sociales, la solidarité anti néocolonialiste avec le Sud, la redistribution des richesses comme au mieux des naïfs ou inconséquents au pire comme des Tartuffes.